



## - COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Les syndicats UNSA-SDIS 13/33/64/78 veulent conserver le régime de retraite en vigueur pour les sapeurs-pompiers professionnels.

**NON** à la réforme des retraites universelles à point !

Nous demandons le retrait immédiat de ce projet !

Nous voulons :

- ✘ le maintien du calcul de la pension sur les six derniers mois, prime de feu incluse
- ✘ le maintien de la catégorie active avec la bonification de 5 ans après 27 ans de service
- ✘ la portabilité des droits acquis si l'agent change de statut

La réforme envisagée par le gouvernement est inégalitaire et vient bafouer les acquis sociaux des sapeurs-pompiers.

C'est intolérable !

### - CONTACT PRESSE -

JEAN-PHILIPPE (13)	: 06.51.03.46.23
JACQUES (33)	: 07.52.67.44.56
PATRICK (64)	: 06.22.35.37.13
WILLIAM (78)	: 06.61.43.54.14

